

ses pénibles commencements cette paroisse deviendra populeuse et prospère.

P.-G. ROY

La soumission aux évêques.

Dans son discours aux pèlerins de Rome, N. S. P. le Pape a insisté sur le devoir, la nécessité de rester soumis aux évêques et de suivre leur direction. Il l'a dit d'abord aux ouvriers : "Soyez . . . toujours dociles à la direction de vos pasteurs respectifs." Il a cru devoir le dire aussi aux prêtres. Il les a encouragés dans leurs bonnes œuvres, mais "sous la sage direction de l'épiscopat." Enfin, en terminant, il a recommandé à tous "l'esprit de discipline et de réserve." Si ces conseils, si ces ordres sont enfin respectés, le pèlerinage de Rome n'aura pas été inutile.

HISTOIRE DU CAP-SANTÉ

(Suite)

Cependant l'existence d'un pont en cet endroit, et d'un pont solide, était si nécessaire pour le public et pour le gouvernement, surtout dans un temps de guerre pour le transport de gros affûts, ou d'effets extrêmement pesants et lourds, ce que la hauteur et l'escarpement des côtes à l'autre passage, au bas de la rivière Jacques-Cartier, rendaient presque impossible en cet endroit, que le gouvernement en fit immédiatement construire un nouveau en 1801. Les quais sont en pierre et le pontage en bois, mais le tout d'une grande solidité.

Un droit de péage de 18 sols, pour chaque voiture passant sur le nouveau pont Royal, fut imposé. Ce fut cette imposition trop forte et inconsidérée, ce fut surtout ce que l'on fit ensuite, et les moyens pleins d'injustice que l'on mit en usage pour obliger les habitants à passer sur ce pont, en les faisant payer et les empêchant de passer, l'hiver, sur les parties de la rivière qui étaient glacées et qui leur offraient un passage commode et sans frais, qui les excitèrent à entreprendre à leurs propres frais, un